

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/52 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION n°DC2014/46</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 116

Votants : 120 (dont 4 pouvoirs)

POUR : 119 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

Le dix-neuf mai deux mille quatorze, à 19h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 07/05/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Présents ayant pris part aux votes: *Mesdames* Martine BAUDART ; Isabelle BECHARD ; Agnès BEGNY ; Pauline COSSON ; Josette COURAULT ; Christine DAPPE ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Brigitte GERARD ; Christelle HERBAY ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Maryvonne LENFANT ; Patricia LESUEUR ; Marie-Odile MASLACH ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Louise NOIRANT ; Karine PASSERA ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Suzanne RAULIN ; Magalie ROGER ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; François BARDIAUX ; Régis BARRE ; Thierry BAUSSART ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; Guy BOIZET ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Dominique CARPENTIER ; Joël CARRE ; Michel CARTELET ; Thierry CHARTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Gilles COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Claude DEBOURCES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Bruno DESWAENE ; Christophe DION ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Patrice FERON ; Vincent FLEURY ; René FRANCAERT ; Régis GAVART ; Vincent GAVART ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Eric HAULIN ; Philippe HENRY ; Christian HULOT ; Benoît HUREAU ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Gilles LEJEUNE ; Patrick LESOILLE ; Christian LONGHAIS ; Jean-Marc LOUIS ; Xavier MACHINET ; André MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Jean-Eric MANESSE ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Alain MEUNIER ; Christian MIELCAREK ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Jean-Yves PIC ; Florent PIERSON ; Georges PINCON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Patrick RACOUR ; Michel RATAUX ; Bruno RAUSSIN ; Damien RENARD ; Thierry RENAUX ; Jean-Pol RICHELET ; Mickaël SCHWEMMER ; Alain SEMBENI ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Vincent THIERION

Représentés: Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Monsieur Raoul MAS ; Monsieur Benoît SINGLIT donne pouvoir de vote à Madame Agnès BEGNY ; Monsieur Dominique THOREL donne pouvoir de vote à Monsieur Frédéric MATHIAS ; Monsieur Bruno VALET donne pouvoir de vote à Monsieur Jean-Marc LOUIS.

OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PLATEFORME BOIS

Vu la délibération n°DC2012/71 du Conseil de Communauté en date du 1^{er} octobre 2012 validant notamment le plan de financement prévisionnel de la plateforme de stockage de bois décheté ;

Considérant des perspectives de financement nouvelles par le biais du Réseau de Transport d'Electricité – Plan d'Accompagnement de Projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté MODIFIE le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

.../...

Page 2/2 – Délibération n° DC2014/46 du 19/05/2014

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS		Montant HT	
Etudes-ALE Eurowood		3 000,00 €	
Réalisation de la plateforme	Terrassement et voiries	115 186,50 €	
	Gros œuvre	86 042,00 €	
	Couverture et bardage	156 900,00 €	
	Frais d'études et divers (architecte, contrôle technique, étude de sol, géomètre...)	10 000,00 €	
Matériels de broyage		0,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT PREVISIONNEL		371 128,50 €	
FINANCEMENT PREVISIONNEL		Montant	Part en %
Fonds FREC (ADEME/Région)		139 998,00 €	37,72%
Etat PER		97 347,01 €	26,23%
Fonds RTE au titre du PAP		74 447,24 €	20,06%
2C2A		59 336,25 €	15,99%

- CHARGE le Président à déposer la demande de subvention auprès de RTE pour un montant de 74 447,24 € et de signer les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

21 MAI 2014